



Inscription(s) 2026

MERCI DE REMPLIR CE FORMULAIRE AVEC SOIN

N° de licence	Nom*	Prénom*	Date de naissance*	Renouvellement Oui-non

Nom de naissance* : Ville de naissance* :

Adresse* :
.....

Code Postal* : Ville* :

Portable* : Téléphone :

Email* :

Profession ou domaines de compétences :

Le Club s'engage à ne pas communiquer ces informations.

<u>BATEAU(X)</u>		<input type="checkbox"/> Place à l'année		<input type="checkbox"/> Version /été	
Modèle	Nom	N° Corps Mort (1)	N° parking (1)	N° club (1)	Inscrire obligatoirement Assurance :
					Agence de : Contrat n° :
					Agence de : Contrat n° :
<u>ANNEXE</u>	<input type="checkbox"/> (2) Type	Nom	<u>REMORQUE</u>	<input type="checkbox"/> (2) Type	N° immat.

(*) Informations nécessaires pour l'inscription au club et à la FFVoile

(1) Ce n° sera attribué par le club (2) N° club à inscrire visiblement sur annexe et remorque

J'atteste être à jour de cotisation d'assurance responsabilité civile pour le(s) bateau(x) désigné(s) ci-dessus. En cas de défaillance, je prends l'entièr responsabilité de l'indemnisation des dommages causés à un tiers.

Le : ____ / ____ / 2026

Signature



Inscription(s) 2026

Tarifs 2026		Cotisation annuelle	Jeune Né depuis 01/01/07	Adulte	Quantité	Licence	Sous Total	Total €
Membre actif								
Adhérent propriétaire : Coût par bateau + licence								
Habitable		160 €		72 €	232 €			
Dériveur (mono, multi & voile/aviron)		50 €		33 €	83 €			
		110 €		72 €	182 €			
Adhérent non-propriétaire + licence								
Adhésion		30 €		33 €	63 €			
		60 €		72 €	132 €			
Droit d'entrée (1ère année d'adhésion pour tous types de bateaux) *								
Participation aux équipements communs			300 €		300 €			
Participation en version été**			150 €		150 €			
Membre bienfaiteur + enfant mineur ou conjoint de propriétaire (justificatif pour déduction fiscale à partir de 50 €)				25 € mini				
<i>* Ne concerne que la première adhésion de propriétaire d'un bateau **En cas d'adhésion en version été, je m'engage à retirer mon bateau de la base mi-octobre et à ne le ramener qu'à partir de début mai.</i>								
<i>A noter : Pour les inscriptions prises à partir du 1er octobre, la cotisation sera ramenée à 40 € pour un habitable et à 28 € pour un dériveur hors licence</i>								
<u>Observations :</u>								
Le : ____ / ____ / 2026 Signature								

RESPONSABLE de la prise d'inscription(s)	
<i>N° chèque(s) :</i>	<i>Montant(s) :</i>
<i>Banque :</i>	<i>Date(s) :</i>
<i>Virement Banque :</i> FR76 1380 7003 1530 1218 7340 102 <i>BIC :</i> CCBPFRPPNAN	<i>Date :</i>
<i>Enregistrement FFV</i>	<i>Le :</i>
	<i>Compétition : <input type="checkbox"/></i>
	<i>Pratiquant : <input type="checkbox"/></i>



L'Association Nautique
de la Chapelle-sur-Erdre



Inscription(s) 2026



Inscription(s) 2026

OBJECTIF DE L'ASSOCIATION

Favoriser la pratique de la VOILE sous toutes ses formes, du LOISIR à la COMPÉTITION, pour un large public qu'il soit ou non propriétaire de dériveurs ou petits habitables, valide ou en situation de handicap.

Votre ADHÉSION vous engage à participer à la vie de l'ANCRE. En contrepartie elle permet, sous certaines conditions, l'accès :

- Aux manifestations organisées par l'ANCRE (voir le programme) : *régates comme compétiteur ou aide à l'organisation, *entraînements comme participant ou animateur,
- *sorties-loisir à la découverte des côtes, rivières et canaux, *handi-voile comme accompagnateur.
- Aux permanences Club House (le samedi après-midi, les dimanches de régates, les journées d'entretien de la base et des équipements communs de l'Association).

La fiche d'adhésion doit être déposée au club house, au plus tard le 31 janvier, le samedi après-midi, accompagnée de son règlement (chèque ou virement bancaire).

Ne tardez pas car le renouvellement au plus tôt de votre inscription facilite la gestion du club et vous permet de participer aux décisions de l'Assemblée Générale.

Association Nautique de la Chapelle Sur Erdre

Base de la Grimaudière

B.P. 4323

44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE Cedex

Tél : 02 40 29 71 62

e-mail: ancre44240@gmail.com - Internet: <http://www.ancrecn>

Important :

- 1- Les adhérents qui n'auront pas renouvelé leur adhésion avant le 1^{er} mars 2026 seront considérés comme démissionnaires. Ils perdront leurs emplacements (remorque, annexe, mouillage). S'ils veulent néanmoins adhérer à nouveau, ils devront présenter leur candidature au Bureau.
- 2- Tout adhérent qui vend son bateau est tenu d'en informer le Conseil d'Administration.
- 3- Si vous ne renouvez pas votre adhésion en 2026, nous vous prions de nous le préciser par écrit sur ce formulaire ou par mail.

Je m'engage à m'inscrire aux activités selon le calendrier qui m'a été communiqué
Je m'engage à entretenir mon bateau.

Je reconnais avoir pris connaissance des Statuts et du Règlement Intérieur (voir tableau d'affichage) et du résumé des règles qui m'a été remis ce jour.

Si je ne respecte pas ces engagements, mon adhésion à l'Association ne sera pas renouvelée et je retirerai aussitôt mon bateau du périmètre concédé à l'ANCRE.

Je reconnais également avoir été informé des garanties d'assurance liées à la licence Fédération Française de Voile (FFV) et des possibilités de souscription de garanties complémentaires (majoration des Capitaux Invalidité et Décès)

Les données de ce formulaire sont nécessaires à l'inscription à l'ANCRE et permettent la prise de licence auprès de la FFVoile. Les informations marquées d'un (*) sont obligatoires et aucune inscription ne pourra être réalisée en leur absence

En cochant cette case, je consens, explicitement, à la collecte par l'ANCRE des données personnelles me concernant.

En cas de prise de vues lors de manifestations au club, j'autorise la diffusion d'images prises de ma personne.

Fait à le 2026

(Signature de l'adhérent précédée de la mention "lu et approuvé").